



Mairie de SAINT-CYR-DU-DORET
3 Route de Fontenay le Comte
17170 SAINT-CYR-DU-DORET
☎ 05.46.27.83.18.
✉ mairie@stcyrdu-doret.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT CYR DU DORET

Séance du 5 mars 2026

Nombre de membres
en exercice : 13
présents : 10
pouvoirs : 0
votants : 9

Date de la convocation : 26 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Cyr du Doret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Ghislaine GOT, Maire.

Présents : Mme Ghislaine GOT, M. Didier DENIS, Mme Audrey DENIMAL, Mme Nathalie SCHOPPE, Mme Aurélie BOUYER, M. Cyril CHAUVIN, Mme Marie-Bénédicte DUVIVIER, Mme Johanna GRASSET, M. David SOUCHET et Mme Elodie VIAUD.

Excusés : Mme Aurore CASTELLIER, M. Fabien CHEVALIER et M. Benjamin DELAIRE.

Madame Aurélie BOUYER a été élue secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 5 FEVRIER 2026

Madame le Maire présente le compte-rendu qui est accepté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2026_03_05_01 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2025 DE LA COMMUNE DE SAINT CYR DU DORET

Madame Audrey DENIMAL, Adjointe à l'Urbanisme et aux Finances, expose que c'est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public.

Le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget, il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

Vu le rapport de présentation détaillé du CFU ;

Investissement

Dépenses	Prévu :	284 721.52 €
	Réalisé :	176 074.62 €
	Reste à réaliser :	68 502.36 €
Recettes	Prévu :	284 721.52 €
	Réalisé :	199 081.04 €
	Reste à réaliser :	16 064.92 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	542 149.52 €
	Réalisé :	419 551.61 €
Recettes	Prévu :	542 149.52 €
	Réalisé :	545 962.31 €

Résultat de l'exercice

Investissement :	23 006.42 €
Fonctionnement :	126 410.70 €
Résultat global :	149 417.12 €

A la suite de cette présentation, Madame le Maire se retire de la salle de réunion.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Conseiller Municipal doyen, M. Didier DENIS,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (6 voix pour, 3 Abstentions Cyril CHAUVIN, Marie-Bénédicte DUVIVIER, Nathalie SCHOPPE)

- ✓ Approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 pour la commune de Saint Cyr Du Doret ;
- ✓ Donne pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N° 2026_03_05_02 PRESENTATION ET VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2025 SUR LE BUDGET 2026

Madame le Maire donne la parole à Madame Audrey DENIMAL, Adjointe déléguée aux Finances et à l'Urbanisme.

Madame Audrey DENIMAL propose :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2026,

Considérant les résultats du compte financier unique 2025,
D'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit sur le BP 2025 :

Le Compte Administratif fait apparaître :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice 2025 :	+ 19 369.18 €
Résultat reporté de l'exercice 2024 :	+ 107 041.52 €
Total résultat à affecter :	+ 126 410.70 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice 2025 :	+ 23 006.42 €
-------------------------------	---------------

La section d'investissement laisse apparaître un déficit de **52 437.44 €** de restes à réaliser.
Le besoin en financement cumulé est donc de **29 431.02 €**.

Après en avoir délibéré à l'a majorité, le conseil municipal décide donc d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)	+ 96 979.68 €
Excédent d'investissement reporté (R001)	+ 23 006.42 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	+ 29 431.02 €

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ M. Didier DENIS adjoint délégué aux travaux informe les conseillers du sinistre intervenu à intersection de la Rue du Motron, au cours duquel un poteau incendie et un panneau de signalisation endommagés. Le dossier d'assurance est en cours.
- ✓ Il indique également que des panneaux de signalisation situés sur les départementales ont été dévissés.
- ✓ La préfecture a recensé les dégradations subies par les routes à cause des événements climatiques successifs, dans l'éventualité de financer une partie des travaux de réfection.
- ✓ L'élagage des voies communales a été réalisé sur 2 jours, la commune a fait appel à l'entreprise Bonnet en renfort des agents.
- ✓ Le SDEER nous a confirmé que l'intégralité de l'éclairage public de la commune est équipée de Leds.
- ✓ Mme Audrey DENIMAL FLEURY adjointe déléguée à l'urbanisme indique que la commune a reçu la demande de rétrocession voirie lotissement le Bon Puits. Celle-ci sera à faire valider par la prochaine mandature.
- ✓ Elle indique également que le versement du fonds de concours par la CDC Aunis Atlantique pour l'acquisition du tracteur a été reçu.
- ✓ Mme le Maire informe les conseillers que concernant le cimetière ; la tarification des cavurnes, columbarium et le règlement à actualiser seront délibérés par la prochaine municipalité, les travaux n'ayant pas encore été effectués.
- ✓ Elle informe également les conseillers de la réception du préavis de la locataire du logement communal situé au 5 Route de Fontenay le Comte qui partira le 31 mars 2026.
- ✓ La permanence des prochaines élections municipales est finalisée.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20h11.

La secrétaire de séance,
Aurélie BOUYER



Le Maire,
Ghislaine GOT



